

Étangs et bois de Bordes et Seignebon (Identifiant national : 730030464)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z2PZ1108)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Hurtes Sophie (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles du Gers), mise à jour Hamdi Elodie (CBNPMP), .- 730030464, Étangs et bois de Bordes et Seignebon.
- INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730030464.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) : Hurtes Sophie (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles du Gers), mise à jour Hamdi Elodie (CBNPMP)

Centroïde calculé : 423090°-1865990°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 23/04/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 03/06/2024

Date de première diffusion INPN :

Date de dernière diffusion INPN : 11/06/2024

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Gers
- Commune : Bascous (INSEE : 32031)
- Commune : Dému (INSEE : 32115)

1.2 Superficie

86,39 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 151

Maximale (mètre): 210

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Située sur le territoire des sables fauves du bas Armagnac soumis aux influences atlantiques, cette ZNIEFF est divisée en deux unités disjointes qui présentent des intérêts pour la préservation de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*). Elle est constituée de quatre étangs et de leurs boisements riverains qui bordent les ruisseaux adducteurs. Elle se trouve dans un contexte agricole associant les cultures céréalières et la viticulture. L'étang de Bordes et son ensemble adducteur se trouvent dans le périmètre du site Natura 2000 de la Gélise, mis en place par rapport à la préservation du Vison d'Europe.

Ces étangs sont relativement intéressants pour les cistudes et les amphibiens. Ils sont bordés de bandes enherbées, en place depuis 1995 pour les étangs de Seignebon, et depuis 2002 pour l'étang de Bordes, dans le cadre des mesures agri-environnementales. Ils représentent à la fois des lieux d'activité, d'hivernage et de reproduction pour la Cistude d'Europe dont plusieurs individus sont régulièrement observés. Le site de Seignebon est constitué de trois étangs successifs qui sont complémentaires : les deux premiers sont de petite taille et entourés de bois en totalité, tandis que le troisième est relativement équilibré avec la rive droite boisée et la rive gauche enherbée. La queue de ce dernier présente un cortège de végétation hygrophile avec des espèces non déterminantes telles que le Myosotis des marais (*Myosotis scorpioides*), le Gnaphale jaunâtre (*Pseudognaphalium luteoalbum*), le Bident tripartite (*Bidens tripartita*) et la Samole de Valérand (*Samolus valerandii*), associée à des joncs, carex et souchets. Cette végétation est propice au développement des jeunes cistudes. Les bandes enherbées constituent des zones privilégiées pour leur ponte. Les pourtours des étangs sont bien végétalisés avec des branches tombées dans l'eau qui servent de supports à la fois à l'avifaune et aux cistudes pour thermoréguler.

Ces étangs sont en bon état de conservation excepté l'étang intermédiaire de Seignebon, dont la digue et le déversoir sont en mauvais état. Les bois qui bordent les ruisseaux adducteurs et les boisements riverains des étangs, ainsi que les bandes enherbées situées le long des berges jouent un rôle de filtre important vis-à-vis des intrants agricoles et de l'arrivée de matières en suspension provenant de l'érosion des sols, préservant ainsi la qualité de l'eau et limitant les risques de comblement rapide.

Les ruisseaux adducteurs de ces étangs sont des affluents de la Gélise, et jouent un rôle de corridor écologique important, non seulement pour le déplacement des cistudes et des amphibiens, mais aussi pour des espèces comme le Vison d'Europe qui est potentiellement présent sur le secteur. Des inventaires complémentaires au niveau des mustélidés et des insectes permettraient d'améliorer la connaissance du site, notamment en ce qui concerne les libellules au niveau des étangs. Un inventaire batrachologique pourrait révéler la présence d'autres espèces que la Grenouille agile, comme la Salamandre, par exemple, qui affectionne les milieux forestiers.

Le Ragondin et l'Écrevisse de Louisiane sont présents sur le site. Des impacts sur les berges, les digues et la végétation hygrophile ont été constatés. Ces modifications mettent en péril l'état de conservation des étangs et leur rôle d'habitat d'espèces patrimoniales.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Pêche
- Chasse

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Mare, mardelle
- Etang
- Talweg
- Versant de faible pente

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Propriété privée (personne physique)

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Critères d'intérêts patrimoniaux - Ecologique - Faunistique - Amphibiens - Reptiles - Oiseaux - Floristique - Phanérogames 	<ul style="list-style-type: none"> - Auto-épuration des eaux - Ralentissement du ruissellement - Soutien naturel d'étiage - Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysager

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Les limites englobent les étangs et leurs boisements riverains situés en amont, le long du ruisseau adducteur qui joue un rôle de corridor écologique notamment pour le déplacement et l'hivernage des cistudes. Les jachères enherbées situées à proximité des étangs et des ruisseaux adducteurs y sont incluses en tant que zones privilégiées pour la ponte des cistudes. Cette ZNIEFF est divisée en deux unités afin d'exclure les parcelles agricoles exploitées en vignes ou en grandes cultures intensives.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Traitements de fertilisation et pesticides	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Atterrissements, envasement, assèchement	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Eutrophisation	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Phanérogames - Reptiles 		<ul style="list-style-type: none"> - Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	24 <i>Eaux courantes</i>			1	
	22.3 <i>Communautés amphibies</i>				
	38 <i>Prairies mésophiles</i>			4	
	22 <i>Eaux douces stagnantes</i>			10	
	53.2 <i>Communautés à grandes Laïches</i>				
	31.2 <i>Landes sèches</i>			1	
	31.12 <i>Landes humides atlantiques méridionales</i>			1	
	53.5 <i>Jonchaies hautes</i>				

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	87.1 <i>Terrains en friche</i>			3	
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>			14	
	41.5 <i>Chênaies acidiphiles</i>			45	
	83.31 <i>Plantations de conifères</i>			10	
	44.1 <i>Formations riveraines de Saules</i>			2	
	82 <i>Cultures</i>			1	
	43 <i>Forêts mixtes</i>			6	
	44.91 <i>Bois marécageux d'Aulnes</i>			2	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Reptiles	77381	<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Cistude d'Europe (La)</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie		1	12	2002 - 2012

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2506	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	<i>Héron cendré</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2015 - 2015
	2489	<i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Héron garde-boeufs, Pique boeufs</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2021 - 2021
	3070	<i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	<i>Foule macroule</i>	Reproduction indéterminée	SINP Occitanie				2015 - 2015
	965	<i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Grèbe huppé</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie				2015 - 2015
Phanérogames	120732	<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	<i>Samole de Valérand, Mouron d'eau</i>	Reproduction certaine ou probable	SINP Occitanie				2008 - 2008

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	965	<i>Podiceps cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Enjeux	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2489	<i>Bubulcus ibis</i> (Linnaeus, 1758)	Enjeux	Liste des espèces animales et végétales à la protection desquelles il ne peut être dérogé qu'après avis du Conseil national de la protection de la nature (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2506	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758	Enjeux	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Prévention de l'introduction et de la propagation des espèces animales exotiques envahissantes sur le territoire de la Réunion (lien)				
3070	<i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758	Enjeux	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)	
			Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)	
Reptiles	77381	<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien)
				Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	ADASEA 32 (Hurtes Sophie)		
	ADASEA 32 (Hurtes Sophie)		
	ADASEA 32 (Hurtes Sophie), AGERA (Hurtes Sophie)		
	AGERA (Hurtes Sophie)		
	SINP Occitanie		